

Prix Gide

du meilleur reportage en économie sociale

22^{ème} édition
palmarès 2016



1^{er} Prix (2 500 €)

Clémence BARRAL

 [@ClemenceBarral](#)

CFJ Paris

Investisseurs solidaires pour propriétaires en galère

Vendre sa maison, en devenir locataire. La racheter et redevenir propriétaire : cela s'appelle le portage immobilier solidaire. C'est ce que propose Stayhome, "Rester chez soi", depuis 2011 pour aider les propriétaires à sortir du surendettement et éviter la saisie de leurs biens.

Toujours pas. Ce lundi matin, quand Maryvonne est allée voir son potager, rien n'était encore sorti de terre. A Saint-Georges-Lès-Baillargeaux, près de Poitiers, l'hiver doux a fait place à un printemps frileux. Mais la sexagénaire reste patiente. En se retournant, elle a pu admirer quelques secondes sa maison. Cela fait vingt-deux ans qu'elle y vit. Un de ses enfants est même né dans ce pavillon. Sa terrasse en hauteur, ses fleurs jaunes et violettes peintes sur les murs. Mais surtout, ce qu'elle préfère, sa vue dégagée sur de grands champs de colza.

Et dire qu'un temps, elle a cru qu'elle devrait quitter définitivement les lieux. En 2005, son mari s'en va. « Du jour au lendemain, je me suis retrouvée à tout gérer avec, pour seul salaire, un mi-temps de conseillère en communication chez Orange », confie Maryvonne. Le début d'une galère longue de dix ans entre comptes à découvert, dettes impayées et coups de fils incessants de la banque.

« Je ne mangeais plus rien »

« La seule solution, c'était de vendre la maison », souffle-t-elle au fond d'un fauteuil en cuir rose. En 2012, fichée à la Banque de France, Maryvonne n'a plus le droit d'emprunter. Sa détresse financière prend le pas sur sa joie de vivre. « La banque m'appelait quatre à cinq fois dans la journée, c'était dur, raconte-t-elle avec un sourire crispé. J'étais obligé d'éteindre mon portable au bureau, ils m'appelaient même le samedi... Je ne mangeais plus rien ». Son cauchemar prend fin en 2015, lorsqu'en surfant sur Internet, elle découvre Stayhome, "Rester chez soi", une start-up montpelliéraine.

La plateforme lui a proposé une solution innovante pour son crédit de 80 000 euros : le portage immobilier solidaire. Le principe de Stayhome est simple, mais va changer son quotidien. Il permet à des propriétaires surendettés de se faire racheter temporairement leur maison par des investisseurs solidaires. Objectif : éviter la saisie du bien. L'argent de la vente permet de couvrir l'intégralité de leurs dettes.

Personne ne déménage pour autant. L'ancien propriétaire devient locataire et paie des mensualités réduites, le temps de se refaire financièrement. Pour Maryvonne, tout est allé très vite. « En moins de deux semaines, un investisseur s'était manifesté et quatre autres ont suivi, sourit-elle. Avec le portage immobilier, j'ai pu rester chez moi. »

Son pavillon a été racheté provisoirement par des investisseurs solidaires réunis par Stayhome. Ils ont payé 97 450 euros. Aujourd'hui, elle ne paye plus que 683 euros pour sa maison de 110m², contre près de 800 euros précédemment.

Maryvonne pourra redevenir propriétaire de sa maison pour un peu plus de 100 000 euros. « Je mets de l'argent de côté. Je me refais une santé financière et une santé tout court », sourit-elle, apaisée. Ces économies vont lui permettre de racheter son pavillon en 2020, comme le contrat de vente avec les investisseurs le prévoit. « Là, maintenant, c'est fini. Quand j'ai signé, quand on m'a dit que tout ça était terminé, je me suis sentie comme la Reine des Neiges : libérée ! »

« Personne n'est à l'abri du surendettement »

La situation de Maryvonne n'est pas isolée. En 2015, on dénombrait 225 709 propriétaires fichés à la Banque de France, dont 15 000 se sont fait expulser de leur logement. Christian Lachaux, co-fondateur de Stayhome, a connu cette descente aux enfers : « J'étais en surendettement, mes biens ont été saisis, j'ai mis beaucoup de temps à me redresser. La situation était catastrophique. »

Pour cet entrepreneur alors malheureux, le salut vient de Patrick Drack. A la fin des années 2000, ce banquier traverse une crise de vocation. « Patrick en avait marre de voir des personnes prises dans un engrenage sans que les banques n'apportent de solutions, et de voir ces situations se répéter », explique Christian.

En 2011, le banquier démissionne. Avec Christian Lachaux, il lance Stayhome. Comme lui, tous leurs clients ont connu des difficultés liées à des accidents de la vie. Les exemples sont parfois tragiques. « L'un d'eux a perdu sa femme lors de l'incendie de sa maison, raconte Stéphane. L'assurance n'a pas pris en charge tous les travaux de rénovation. Notre client a dû s'endetter pour financer le reste, mais il ne pouvait pas continuer à travailler autant qu'avant, bouleversé par la perte de sa femme. Ses revenus ont brutalement baissé ; il s'est fait rattraper par les charges puis par le paiement d'anciennes dettes. Sa banque l'a lâché ».

Selon Christian Lachaux, Stayhome ne vient pas en aide à des personnes « accros aux crédits à la consommation. Ça peut arriver à n'importe qui, personne n'est à l'abri du surendettement », insiste-t-il.

Une fibre solidaire récompensée

Dans le cadre du portage, les loyers offrent aux investisseurs une rentabilité de 6,5%. L'entreprise, elle, prend une commission sur chaque dossier financé équivalente à 6% de la vente du bien. « Si on comptait sur des investisseurs purement solidaires, on n'aurait pas mis en place cette plus-value », assure Christian Lachaux.

Pour Marc-Olivier, l'un de ces investisseurs solidaires, plutôt que de choisir entre rentabilité et solidarité, il préfère parler d'« un mix des deux ». « Je cherchais un investissement qui rapporte mais qui serve aussi à quelque chose, qui puisse aider quelqu'un », confie-t-il. Le dossier de Maryvonne l'a touché : « Je comprenais sa situation ». Rodolphe, un autre investisseur, avoue : « Le concept me plaisait bien mais ce n'est pas l'aspect social qui m'a séduit avant tout ».

Aujourd'hui, le fichage à la Banque de France intervient à partir de deux mois d'impayés. Stayhome est de plus en plus sollicité. En 2016, la plateforme table sur un chiffre d'affaires « qui se compte en centaines de milliers d'euros », avec une centaine de clients et près d'une soixantaine de candidatures par jour.

Christian Lachaux se défend d'avoir monté un modèle économique qui repose sur des situations désespérées. « On n'est pas là pour faire du chiffre d'affaires », insiste-t-il. L'an dernier, Stayhome s'est vu remettre le label "entreprise solidaire" par la préfecture de l'Hérault et a intégré le pôle "Réalisis" de la région Languedoc-Roussillon, consacré aux entreprises de l'économie sociale et solidaire. Elle vient par ailleurs de recevoir 750 000 euros d'un fonds d'investissement spécialisé dans l'accompagnement de projets sociaux, PhiTrust Impact Investors.

Les deux cofondateurs refusent de viser le système bancaire dans son ensemble. « Il ne faut pas jeter la pierre aux banques, explique Christian Lachaux. Elles ont des critères bien précis, des conditions qui font qu'elles ne peuvent pas s'adapter aux situations personnelles de chacun ».

Ces critères, ces conditions, ce sont les mots qui revenaient à Maryvonne lorsqu'elle cherchait une issue à la spirale dans laquelle elle s'enfonçait jour après jour. « Le portage immobilier solidaire a été une vraie bouffée d'oxygène », avoue-t-elle. Bien qu'elle n'ait jamais rencontré ses investisseurs, la bientôt retraitée s'est promis de les remercier. Pas tout de suite, mais « à la fin », comme elle le dit pudiquement. Ce jour-là, la maison dans laquelle elle vit sera, enfin, de nouveau la sienne.

2^e Prix (1 500 €)

[Baptiste GUENAI](#)

[@BaptisteGuenais](#)

EJC Aix-Marseille

À Augan, on cultive son Champ Commun

En Bretagne comme ailleurs, les campagnes se vident, soumises au phénomène de désertification. Pourtant, certains refusent de se résigner. À Augan, par exemple, où le Champ Commun et ses huit salariés ont installé leur quartier. Grâce à son bar, son épicerie et sa microbrasserie, cette Société Coopérative à Intérêt Collectif compte bien dynamiser l'économie locale et ainsi réaliser son objectif : maintenir le commerce de proximité en milieu rural.

Augan, petite commune de 1500 habitants, dans le Morbihan. En arrivant par la route départementale aux talus fraîchement remblayés, un petit panneau « bar/épicerie » attire le regard sur la bâtisse qui le surplombe. Des murs en briques de terre crue, des linéaires boisés. S'il fait beau, il y aura du monde dehors, pelles et bêches à la main. Si la pluie se mêle à la partie, ils seront au comptoir de l'Estaminet, le « bar-café-concert », à boire un café ou une bière.

Eux, ce sont les 150 salariés, associés, bénévoles du Champ Commun. Les 150 dirigeants, aussi. Moyennant 100 euros, ils possèdent tous une part de cette Société Coopérative à Intérêt Collectif (SCIC), une sous-forme juridique de Scop. Le capital est ouvert à tous, particuliers, associations ou institutions. « Comme dans une Scop, ce sont les gens qui travaillent qui récupèrent la valeur ajoutée. Mais en plus, au lieu d'incarner uniquement les intérêts du salariat, l'entreprise offre un service à la communauté », explique Mathieu Bostyn, l'un des fondateurs du projet.

Le Champ Commun est situé dans une vieille propriété, entièrement réaménagée. Elle regroupe diverses activités, articulées entre elles autour de trois piliers : une microbrasserie au sous-sol, une épicerie, Le Garde-Manger, et un bar, L'Estaminet. L'objectif de la coopérative est de maintenir le commerce de proximité en milieu rural. Un pari réussi, après six ans d'existence. En 2015, le chiffre d'affaires s'élève à 670 000 euros. Un bénéfice de 15 000 euros a été dégagé, c'est la deuxième année consécutive qu'il est positif. L'organisation fait de sa rentabilité un enjeu commun, humain et environnemental.

Aujourd'hui, le Champ Commun emploie huit salariés à temps plein, tous au SMIC. Trois d'entre eux travaillent à l'épicerie, trois autres au bar. Deux personnes gèrent l'administration. « On est tous notre propre patron », résume Romain Geffroi, salarié-barman-programmateur, quand il ne porte pas une autre casquette, pour dépanner. Ici, la polyvalence et la flexibilité sont de mise, il n'est pas rare d'avoir à donner un coup de main ou de devoir remplacer un salarié au pied levé. Le Champ Commun accueille également les six salariés de trois associations associées. Aux heures de repas, l'endroit prend l'aspect d'une véritable fourmilière.

« On crée notre propre économie »

Dès les premiers instants, le projet rencontre une forte dynamique, notamment grâce aux associations de la région. « Avant de nous lancer, nous avons besoin de 40 associés et de 60 000 euros d'apport en capital, se rappelle Romain. À la première réunion publique, nous étions 60 et il y avait déjà 80 000 euros sur la table. » Les associés jouent le jeu. « Ils venaient au bar ou faire leurs courses à l'épicerie alors que tout n'était pas encore parfaitement en place. Ils ont porté le projet au départ », confie Mathieu Bostyn.

Le bar, c'est la première pierre à l'édifice. En 2010, les associés du Champ Commun reprennent l'activité d'un couple de tenanciers qui partait à la retraite, et la maison qui va avec. Grâce à des chantiers collectifs

pendant les week-ends et les vacances, ils rasant les 150 m² du rez-de-chaussée. Un bar temporaire est installé, son activité sert à financer une « équipe chantier » qui, elle, mène les travaux en semaine.

En 2013, L'Estaminet voit enfin le jour. On y vend quasi exclusivement « l'Auganaise » et ses déclinaisons, les bières produites dans les fûts de la microbrasserie au sous-sol, à hauteur de 15 000 litres l'année dernière. L'épicerie et le bar sont les deux clients exclusifs de cette microbrasserie, lui achetant respectivement 3 000 et 12 000 litres. En 2015, L'Estaminet réalise 150 000 euros de chiffre d'affaires et une marge de 70%. « On crée notre propre économie, synthétise Romain. Si on n'achète plus de bière à la brasserie, ils perdent leur premier client. Mais si la brasserie s'arrête, on perd notre première vente. » Une économie circulaire qui crée une interdépendance entre les activités.

Grâce à sa bière, mais aussi à sa programmation, l'Estaminet est devenu un lieu incontournable d'Augan et des environs. Cent-soixante événements sont organisés chaque année, certains en collaboration avec Timbre FM, radio associative et associée du Champ Commun. Concerts, buffets, soirées vinyles, mais aussi pétanque, belote, moules frites... « On a la volonté d'être éclectique. Les habitants peuvent venir nous voir pour proposer des animations, continue Romain, responsable de la programmation. Pour attirer des groupes, on compense le peu de moyens par notre cadre et notre capacité d'hébergement. » Cette activité est loin d'être anodine. « Sans la programmation, on attirerait moins de monde. 70% du chiffre du bar se fait le week-end, c'est significatif. La semaine, on n'est pas rentables. Il faut continuer de bouger pour survivre », ajoute Romain.

Si aujourd'hui, salariés du Champ Commun et Auganais vivent en bonne intelligence, l'implantation ne s'est pas faite sans difficultés. « Il suffit qu'une bande de trentenaires barbus s'installent quelque part pour qu'on y voit le retour des néo-bitnicks... », détaille Mathieu Bostyn. « Les anciens du village, on ne les voit au bar que le vendredi, pour les tournois de belote. Même chez certains producteurs avec lesquels on travaille, il y a encore des a priori. On lutte contre, et le meilleur moyen de le faire, c'est d'inviter les gens à venir discuter », complète Romain. Grâce au soutien de figures locales, comme Yvette, la doyenne auganaise, le Champ Commun s'est inséré progressivement dans le tissu économique local. « Le commerce de proximité, c'est le point de départ du vivre-ensemble, justifie Mathieu. Un lieu où on se rencontre, où on échange. Sans le commerce de proximité, la commune devient un simple lieu de couchage. Pour être acceptés, c'était à nous de faire la différence. Par l'accueil, l'accessibilité des prix, l'attractivité des produits de l'épicerie. »

Retrouver l'esprit critique

Le troisième pilier de l'écosystème, c'est le Garde-Manger, l'épicerie ouverte en juillet 2010. Aujourd'hui, elle propose 2 400 références sur son catalogue. Dans les rayons se côtoient 1 600 produits « conventionnels », 400 produits bio et 400 produits locaux, achetés à une quarantaine de producteurs de la région ; ils sont différenciables grâce à un code couleur sur leurs étiquettes : en vert le bio, en bleu le local, et parfois les deux. « On met côte à côte les produits bio et conventionnels, pour montrer que pour un peu plus, voire autant, on peut consommer autrement. On n'est pas là pour donner des leçons. Plutôt pour répondre aux besoins des gens et les amener à réfléchir autrement », précise Romain. Pour emporter ses courses, pas de sac plastique. Il faudra opter pour un carton, un cageot ou un sac en papier.

Des activités du Champ Commun, l'épicerie est celle qui génère le principal chiffre d'affaires, 450 000 euros l'année dernière. Elle a aussi la plus faible marge : 26%. Son principal client est l'Estaminet. En plus du commerce, elle sert de relais postal et de dépôt d'argent aux habitants d'Augan. Des activités qui avaient disparues du village depuis plusieurs années. « C'est du pur service, on ne gagne absolument rien là-dessus », assure Romain. L'épicerie est confrontée aux problématiques de tout commerce : il faut fidéliser la clientèle, se démarquer de la concurrence. « Il y a peu d'emplois à Augan. Les gens vont travailler à Plœrmel, Hyères ou Rennes. Quand ils sortent du boulot, ils ont accès aux grandes surfaces, à tout type de commerce. Mais on a réussi à faire autre chose qu'une épicerie de dépannage. »

En 2012, le Champ Commun reçoit le prix de l'innovation sociale en Bretagne. Une récompense qui accélère les projets en cours, grâce à l'arrivée de 135 000 euros de subventions. Cette somme va financer les futurs aménagements : une salle polyvalente, un verger et une auberge de 8 chambres et 24 lits. Coût total : 350 000 euros. Les travaux devraient débiter avant la fin 2016, à condition que les banques prêtent enfin les 215 000 euros manquants. En attendant, la salle polyvalente a été achevée cet hiver. Elle est destinée à accueillir cours et formations, dédiés à l'Economie Sociale et Solidaire. « Le Champ Commun est un espace d'expérimentation. Il faut que les gens retrouvent l'esprit critique, et pour cela, il faut se former. Ne pas subir ce qui vient d'en haut, mais être responsable de notre destin en commun », explique Mathieu Bostyn. Cet ancien scout, thésard en sociologie, s'est nourri des principes de l'éducation populaire. « Le Champ Commun, c'est une incitation à cheminer. Notre intégrité, on la trouve dans notre capacité critique, pas dans l'exemplarité de telle ou telle pratique. »

À court terme, les salariés et patrons du Champ Commun restent concentrés sur leur objectif principal : améliorer l'existant. Ouvrir la brasserie aux commandes extérieures, diversifier les rayons de l'épicerie, et enfin, augmenter les salaires. « 1 500 euros net par mois, ce serait bien », confie Romain. À long terme, les perspectives sont immenses. Restauration, jardins, coopératives d'habitation, « pourquoi pas des coopératives de maisons de retraite, pour accueillir nos vieux ici, à Augan », conclut Mathieu, un brin rêveur.

3^e Prix (1 000 €)

Baptiste LANGLOIS

 [@Bapt_Langlois](#)

IUT de Lannion

L'éolien citoyen a le vent dans le dos

Le premier parc éolien citoyen de France est en activité depuis bientôt deux ans à Béganne, en Bretagne. Financé par plus de mille habitants, il fournit de l'électricité à 8 000 foyers. Si les investisseurs, souvent militants, n'ont pas encore touché de dividendes, ils se réjouissent de ces premières années de fonctionnement. Et n'hésitent pas à remettre la main au porte-monnaie pour d'autres projets similaires.

La départementale 137 entre Béganne et Saint-Gorgon, dans le Morbihan, n'est pas la route la plus fréquentée du coin. Quelques maisons se dressent le long du serpentín bitumé. La forêt devient plus dense à mesure que l'on approche de la petite colline qui domine le territoire. Les vaches qui paissent dans les champs ne portent aucune attention aux quatre formes longilignes d'un blanc argile qui dominent Béganne et ses environs. En cette fin avril, le temps nuageux n'empêche pas le vent de se lever et d'accélérer, au fil des rafales, les pales de ces géants d'acier. Au pied de la colline ou quelques kilomètres plus loin, quelque 8 000 foyers profitent du travail continu des éoliennes lorsqu'ils allument la lumière ou enfournent un plat pour le dîner.

Au cœur du triangle qui unit Rennes, Nantes et Vannes, le pays de Redon est un territoire rural avec « peu de ressources », comme le confesse Michel Leclercq, vice-président d'Éolienne en Pays de Vilaine (EPV). En revanche, les idées et initiatives y fleurissent grâce à une forte mobilisation associative. « On est un territoire pauvre, si on ne se bouge, pas, il ne se passe rien. Comme il n'y a pas de grosses structures, on doit se prendre en main », résume le sexagénaire au physique élancé, avec des cheveux blancs qui semblent perpétuellement décoiffés. Le mouvement des « Paysans travailleurs », qui participera à la fondation de la Confédération paysanne, est né ici. De même que le premier parc éolien citoyen en France, mis en service au printemps 2014 et exploité par la SAS Bégawatt, créée pour l'occasion. Le projet est parti, à l'origine, d'une discussion entre un agriculteur et Michel Leclercq en 2003. Il aura fallu dix ans et douze millions d'euros d'investissement de la part de plus de mille citoyens pour l'entériner.

Investissement de mille citoyens

Regroupés en 53 clubs Cigales (Club d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire) allant de cinq à vingt personnes, des acteurs locaux ont mis une partie de leur épargne en commun pour faire pousser quatre éoliennes au milieu des champs et des forêts. Edgar Wolf, 66 ans et résidant de Béganne, a adhéré à l'idée dès son aménagement dans le pays de Redon. S'il n'a pas eu de retour sur investissement pour le moment – les premiers sont prévus pour 2018, avec l'objectif d'atteindre rapidement un taux de l'ordre de 4 % – il ne regrette en rien d'avoir avancé son argent dans ce projet risqué. « J'ai mis 500 € entre 2008 et 2009. Je n'avais pas plus. Le fait d'investir, c'était avant tout un acte militant. On sait être patient. D'autant plus qu'il s'agit d'un projet précurseur en France », explique le gérant du club d'investisseurs Vent des Grées qui avait eu connaissance de réalisations similaires à l'étranger. Traducteur-interprète avec un léger accent allemand qui trahit ses origines, il représente d'ailleurs depuis plusieurs années le parc éolien de Béganne lors de rencontres internationales aux Pays-Bas, en Irlande ou encore en Belgique pour « échanger des savoir-faire et monter des projets communs ».

« 1000 € pour chacun de mes enfants »

D'autres habitants ont investi moins de leur temps, mais plus d'argent. André Le Thiec a, lui, engagé la somme maximale permise par une Cigales, à savoir 5 500 euros. « J'ai fait pareil au nom de ma femme à un

an d'intervalle », précise l'homme de 68 ans, qui embraye sur son premier contact avec EPV. « Ma fille, qui habite Redon, m'appelle un jour pour me parler du projet du parc éolien et me dit de les contacter. Elle savait que j'avais toujours dit qu'une éolienne serait parfaite sur une parcelle de mon terrain, sur une petite crête. Et comme il y avait déjà eu deux échecs dans la recherche de site pouvant accueillir le parc éolien, c'était l'occasion ou jamais ». La deuxième éolienne, entourée de sapins, se dresse désormais sur la partie la plus éloignée du terrain qu'il a hérité de ses parents. Une rente de 3 000 euros par an lui est assurée par la location de sa parcelle. Mais il affirme « ne pas avoir investi à but lucratif mais bien pour le projet citoyen ». Marie-Anne Tricot, réticente au nucléaire depuis longtemps, a, elle, investi « 2 000 euros pour mon couple et 1 000 euros pour chacun de mes deux enfants. Cet investissement militant vient en lien avec une réflexion que mon mari et moi avons pour quitter EDF et rejoindre Enercoop, fournisseur français d'électricité d'origine renouvelable », explique la femme de 61 ans.

Une électricité rachetée par EDF

À l'heure du bilan, après presque deux ans d'exploitation du parc éolien, Michel Leclercq ne peut s'empêcher de sourire. « Quand on a réfléchi à notre utopie, on ne pensait pas que cela allait être aussi difficile, lâche le vice-président d'EPV. On s'est un peu planté sur la relation avec les riverains, surtout au niveau de l'acoustique », admet Michel Leclercq, lunette sur le nez. Certains habitants se sont plaints du niveau sonore trop élevé des éoliennes lors de leur mise en service, période au cours de laquelle les pâles tournent à plein régime. « On a limité la puissance de la machine par la suite, rassure le militant écolo à la base du projet. Le point positif, c'est que l'on ne s'est pas planté dans le domaine financier ». La SAS Bégawatt, société exploitant le parc, a réalisé un chiffre d'affaires de près d'1,5 million d'euros après un an d'exploitation. La production ayant été plus importante que prévue (18 465 Mwh, soit 1,5% de plus que les estimations), le capital des emprunts a pu être remboursé et le compte de réserve exigé par les banques renfloué. L'électricité produite par les quatre éoliennes est vendue à EDF au tarif d'achat fixé par l'État, c'est-à-dire à 8,2 centimes €/kwh pendant dix ans puis, en fonction de la production des dix premières années, entre 2,8 et 8,2 centimes €/kwh pendant cinq ans.

Ouverture d'un deuxième parc éolien

Outre les retombées économiques pour le territoire, d'autres résultats positifs, qui n'étaient pas forcément prévus, sont visibles. « De manière générale, j'ai pu observer la vertu pédagogique d'un tel projet. Les gens sont maintenant au fait des actions dans la maîtrise d'énergie, et surtout dans l'éolien », confie Michel Leclercq. « On fait plus encore attention à notre consommation énergétique, non seulement à la maison mais aussi sur notre lieu de travail », ajoute Marie-Anne Tricot, qui travaille dans le secteur de la petite enfance et assure donc la transmission de gestes simples mais écologiques aux enfants. Aux bambins des autres mais aussi à ses propres enfants, dont le fils, fibre écolo familiale oblige, a fait construire une maison basse-consommation. Pour le vice-président d'EPV, ce projet précurseur est surtout l'occasion d'encourager l'investissement dans d'autres initiatives du même type. « On espère ainsi, après avoir créé des outils d'investissement locaux, que les clubs se lancent dans le financement d'autres projets », dit-il. Et il peut être rassuré. Sur les 53 Cigales qui se sont lancés dans le projet de Béganne, une trentaine a investi dans le deuxième parc éolien citoyen porté par la même équipe. Il sera inauguré le 7 mai prochain à Sévérac, petite bourgade du nord de la Loire-Atlantique. Un troisième projet est même en cours d'étude à Avessac (44). Les éoliennes citoyennes n'ont pas fini d'essaimer dans l'ouest de la France.

Prix Charles Gide 2016

du meilleur reportage en économie sociale

Jury - 22^e édition

Nicolas BARRIQUAND

Journaliste indépendant

Guy BERNIERE

Journaliste honoraire, AFP

Sébastien COLSON

Journaliste, Le Dauphiné Libéré

non présent aux délibérations

Benoît HOPQUIN

Grand reporter, Le Monde

non présent aux délibérations

Jessica HUYNH

Journaliste pigiste

Annie KATZ

Journaliste honoraire, Liaisons sociales LAMY

Philippe MARCHAL

Président du syndicat de la presse sociale, CIEM

non présent aux délibérations

Isabelle MOREAU

Directrice de la rédaction, AEF Social/RH

non présente aux délibérations

Laurance N'KAOUA

Journaliste, Les Echos

Georges POTRIQUET

Journaliste honoraire, Le Figaro

Claire RAINFROY

Journaliste, Jeune Afrique

non présente aux délibérations

Philippine ROBERT

Journaliste macroéconomie, CAPITAL

Lauréate du 1^{er} Prix 2015